

OUVRONS FRONTIÈRES

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION DES ASTI | MAI-JUIN 2017 | N° 86

Édita

Aucune ambiguïté pour ce nouveau gouvernement : la question migratoire continuera à être traitée avec la même inhumanité indécente et en toute impunité, dictée par la même logique raciste de suspicion et de répression (cf. article ci-contre). Cette politique a pour but de désigner en permanence un bouc émissaire, facilement identifiable auquel on enlève toute humanité puisqu'on le traite comme du bétail. Elle est le pendant nécessaire à la mise en place des mesures ultra répressives de l'état d'urgence imposé depuis 2015 sous prétexte de lutte anti-terroriste et qu'aujourd'hui Macron veut faire rentrer dans la loi, pour imposer un état d'urgence à perpétuité ! Pour faire passer toutes les mesures ultra-libérales et antisociales ce gouvernement aura besoin d'un dispositif de coercition brutal et... légal pour mater toutes résistances. Le poison du racisme et de la suspicion envers « l'étranger » et les musulmans ou supposés tels en particulier institue une société de peur qui facilite les atteintes aux droits démocratiques pour toutes et tous et veut casser toute forme de solidarité. Plus que jamais construire partout des résistances solidaires est à l'ordre du jour ! 🐦

Le Bureau fédéral

HYSTÉRIE SÉCURITAIRE, POLITIQUE RACISTE, ANTISOCIALE, MILITARISTE... UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR DE VIEILLES RECETTES



MANIFESTATION EN SOLIDARITÉ AVEC LES MIGRANTS, 10 JUIN, PORTE DE LA CHAPELLE

Gérard Collomb a été clair : « L'essentiel est de tarir les flux d'arrivée ». Dans son premier entretien donné au Parisien le 5 juin, le ministre de l'Intérieur a dit l'essentiel. La politique migratoire du nouveau gouvernement sera dans la lignée exacte de tout ce qui a été mené par les gouvernements précédents. C'est encore et toujours des logiques de criminalisation, de catégorisation et de fermeté qui priment pour les personnes étrangères. Au-delà des mots, les premiers actes. Plusieurs mesures déjà à l'œuvre démontrent la continuité du durcissement des politiques migratoires.

LES MOTS : LA BANALISATION DU RACISME D'ÉTAT ET DES PROPOS MENSONGERS

C'est le président lui-même qui a lancé la première salve : « Le kwassa-kwassa pêche peu, il amène du Comorien, c'est différent ». Rire des milliers de morts comoriens n'est possible que par une opération de déshumanisation, opération qui est le propre du racisme. « L'essentiel est de tarir les flux d'arrivées. » Au-delà de l'illusion, qui consisterait à croire qu'il est possible de maîtriser l'arrivée

supposément massive des personnes aux frontières, ce genre de stéréotype a plus à voir avec un propos mensonger délibéré qu'avec une méconnaissance des questions migratoires. De nombreuses études démontrent que l'essentiel des migrations s'effectuent de Sud à Sud, et que les exilé-e-s préfèrent se rendre dans les pays voisins du leur, avec l'espoir un jour de pouvoir rentrer. Il suffit pour s'en convaincre de lire les nombreuses études du PNUD (Programme de Nations unies pour le développement). Enfin, rappelons

OUVRONS FRONTIÈRES Bulletin bimestriel d'information des ASTI

ÉDITÉ PAR LA Fasti, 58, rue des Amandiers 75020 Paris
Tél. : 01 58 53 58 53 / Mail : coordination@fasti.org
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/FASTI>

Une information à communiquer, un appel à manifestation à relayer ? Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyer un courriel à coordination@fasti.org.

Pour suivre l'activité de la Fasti en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à coordination@fasti.org.

Coordination rédaction : Josie Boucher
Conception et mise en page : Ambre Bragard

À la Une

que la part des migrations internationales avoisine les 3,3 %, très loin d'une supposée invasion.

À Calais le 23 juin le ministre de l'Intérieur a jugé « *tout à fait excessives* » les accusations de violences policières, louant au contraire « *l'humanité* » de la police. Et a scandaleusement demandé aux associations d'aller « *dans d'autres lieux que Calais [...]* déployer leur savoir-faire ».

LES ACTES : TOUJOURS AUTANT D'ENFERMEMENTS ET EXPULSIONS

Cette logique se traduit dans les faits. Après le démantèlement brutal de la « Jungle » de Calais, de nombreux migrants sont de retour et le seront sans doute encore nombreux. Mais malgré la situation dramatique dans laquelle se trouvent plusieurs centaines de personnes le ministre de l'intérieur répond par le « bâton » et annonce l'envoi de 150 policiers et gendarmes supplémentaires pour « *réprimer les atteintes à l'ordre public et lutter contre les filières de passeur* » mais se refuse à l'ouverture d'un centre d'hébergement et même à mettre en place des toilettes ou des douches. Une logique sécuritaire de la situation dans laquelle sont placées ces centaines de personnes, en attente d'examen de leur demande d'asile où bloquées aux frontières en application des accords honteux du Touquet, dont il faut réclamer l'abrogation immédiate.

Récemment, Médecins du monde dénonçait l'impossibilité pour une personne d'accéder au soin, suite à l'intervention d'un CRS. Jacques Toubon, Défenseur des droits, s'est, pour sa part, offusqué sur RTL récemment, qu'on ne respecte pas « *l'obligation légale – et non morale – précise-t-il, de leur donner accès à leurs droits fondamentaux, ne serait ce que manger et boire!* » Il exhorte « *les pouvoirs publics à ne pas s'obstiner dans ce qui s'apparente à un déni d'existence des exilés* » dans un nouveau rapport.

Même constat à Paris autour du « camp Hidalgo », avec un harcèlement policier de plus en plus oppressant en réponse aux migrant-e-s qui sont obligé-e-s de s'entasser en attendant d'avoir la possibilité d'enregistrer leur demande d'asile. Gazage, confiscation des couvertures, installation de pierres... nombreuses sont les tentatives d'intimidation, à l'encontre de celles et ceux qui devraient être accueilli-e-s de



MANIFESTATION EN SOLIDARITÉ AVEC LES MIGRANTS, 10 JUIN, PORTE DE LA CHAPELLE

manière inconditionnelle et digne – ne serait-ce qu'en raison des obligations internationales qui s'imposent aux États en matière d'asile.

Dans la Vallée de la Roya ce sont les personnes solidaires qui sont réprimées. Quatre retraités de l'association de défense des migrants ont été condamnés le 23 juin pour avoir aidé six étrangers, en les faisant monter en voiture en janvier. À Seclin, dans le nord, un jeune vietnamien incarcéré pour aide à l'immigration illégale s'est suicidé le 31 mai après avoir appris le prolongement de sa détention.

Au lieu de travailler sur une véritable politique de l'accueil, le gouvernement poursuit la refonte d'un système qui devient de plus en plus coercitif. Systématisation des placements en rétention ou assignation à résidence des « dubliné-e-s », personnes en attente d'expulsions depuis les CAO à Bordeaux, dans le Calvados et dans le Gard, déplacements forcés des exilés afin de les écarter de la société...

Les intentions du gouvernement, en lien avec la Commission européenne, se confirment de jour en jour. Il s'agit d'aboutir à un système contrôlé de semi-enfermement (ou d'enfermement) des demandeurs d'asile, à l'image de ce qui est déjà à l'œuvre en Allemagne.

Le nouveau gouvernement enclenche un cran supplémentaire lorsqu'il décide de poursuivre des expulsions vers des pays extrêmement dangereux, et vers lesquels il n'était pas d'usage d'éloigner. Des Soudanais, et plus récemment des Afghans, ont été expulsés ou transférés vers la Norvège qui les a expulsés à son tour. L'un d'entre eux, âgé de 17 ans, a

été tué peu de temps après son arrivée à Kaboul. Si le gouvernement français n'est pas directement impliqué dans la mort de ce jeune, la politique de non-accueil, elle, a de réelles conséquences mortifères. Enfin, autres pratiques symptomatiques et caractéristiques de la politique d'invisibilisation des personnes étrangères : démasqué par plusieurs associations, le préfet des Alpes Maritimes, dissimulait aux associations des cellules clandestines à la frontière franco-italienne pour enfermer les migrants en toute illégalité ; ou encore, l'ouverture de la salle d'audience « délocalisée » du tribunal de grande instance de Bobigny pour y faire comparaître les personnes dont la prolongation du maintien en zone d'attente est demandée au juge des libertés et de la détention. Attendant à la zone d'attente de Roissy, elle est gérée par la police aux frontières et rendue ainsi difficile d'accès, tant pour le public que pour les avocat-e-s chargé-e-s de la défense.

UNE POLITIQUE QUI ATTISE LES PIRES MAUX DE LA SOCIÉTÉ...

Les premières victimes de cette politique sont bien sûr les migrant-e-s. Mais elle affecte et infecte littéralement l'ensemble de notre société favorisant toutes les tensions et les rejets. En lieu et place des solidarités elle installe la suspicion et le mépris, elle paralyse les échanges et construit des grilles, des barbelés, des caméras de surveillance. Alors cette politique n'est pas une alternative à l'extrême droite. Elle est ce qui la construit.

À Calais, après le démantèlement du campement, la situation s'est considérablement dégradée pour celles et ceux qui sont

resté-e-s ou revenu-e-s. Non seulement la mairie poursuit ses actions d'intimidation ou de déni de droits (en bloquant physiquement l'accès aux douches mises en place par le Secours catholique ou en publiant des arrêtés municipaux pour interdire les distributions de repas aux exilé-e-s); mais lorsqu'elle est condamnée par le tribunal administratif, la police prend le relais, en arrêtant les exilé-e-s qui venaient se doucher, ou en intervenant pour disperser les distributions de repas.

Par ailleurs, la mairie de Calais a clôturé l'espace où se font les principales distributions de repas, ce qui a obligé les exilé-e-s et les associations à se déplacer; lorsque des « riverains en colère » ont bloqué la route pour les empêcher, la police et la gendarmerie sont intervenues pour disperser non les « riverains en colère » mais les exilé-e-s qui venaient simplement s'alimenter. Comme nous le rappelle à juste titre Philippe Wanesson, « *comme à l'époque du bidonville se complètent et se confortent mutuellement pouvoir d'État, notables locaux et quasi-milices cachant leurs liens avec l'extrême droite derrière l'image de riverains en colère* ».

EN MÉDITERRANÉE, LES FASCISTES SE LÂCHENT

La mer Méditerranée est devenue le premier cimetière marin de notre époque. Parce que « l'essentiel est de tarir les flux d'arrivée » les autorités européennes ont favorisé, avec Frontex, depuis la fin de l'opération de sauvetage « Mare nostrum », une logique de « lutte contre les passeurs » et de surveillance des eaux territoriales. Ce sont donc des ONG qui ont pris le relais pour tenter de sauver les naufragé-e-s avec des moyens bien sûr moins importants. Ces dernières années ces ONG, comme SOS-Méditerranée, ont subi des attaques en règle relayées par les autorités, les accusant de « créer des appels d'air », de travailler avec des passeurs, etc. C'est sur ce terrain que se sont engouffrés des fascistes. Les activistes de Génération identitaire ont collecté des fonds sur internet pour affréter des bateaux afin de saboter cet été les opérations de sauvetage des migrants en mer. Pour illustrer leur projet ils ont déjà essayé de bloquer l'Aquarius dans le port de Syracuse, le navire de SOS Méditerranée, qui vient en aide aux migrant-e-s.

Suite aux propos de G. Collomb sur Europe 1 à propos des passeurs, le groupuscule fasciste a même revendiqué « *avoir contribué, par ses activités, à [la] nouvelle position politique au plus haut sommet de l'État* » et propose même son aide, puisqu'« *une demande de subvention publique va être adressée à ce ministère dans les prochaines heures* ».

UN VÉRITABLE CHOIX DE SOCIÉTÉ : PLUS QUE JAMAIS EXIGER LA LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION

Il est temps de s'affranchir des logiques comptables et sécuritaires pour exiger un véritable changement de paradigme en matière de migration. Plus que jamais, les luttes et exemples de solidarités doivent être mis en lumière. Plus que jamais la liberté de circulation et d'installation doit être le fondement qui guide nos actions. Au-delà de l'urgence vitale de sauver des vies humaines, ces solidarités portent un projet de société radicalement différent de celle que construisent les politiques gouvernementales actuelles. Ces solidarités existent. Les exemples suivants, dont la Fasti est partie prenante, en témoignent : Face à l'offensive des fascistes de Génération identitaire, des réseaux associatifs ont commencé à se mobiliser. Ces réseaux ont permis de lever des nouveaux fonds pour les ONG et ont imposé à la multinationale Paypal le blocage du compte ouvert par Génération identitaire. Une nouvelle campagne vise désormais le Crédit mutuel où ce groupe a son compte bancaire. 300 associations ont réclamé dans une lettre ouverte au président de la République un changement de la politique migratoire à l'œuvre.¹

Six associations et réseaux ont adressé une lettre publique pour demander la suspension des projections par MK2 du film « Eurodame Help ! » réalisé ESF.² Une trentaine d'organisations ont lancé une action collective pour contester le fonctionnement du camp Hidalgo à Paris et exiger un véritable accueil « *Non, le centre « humanitaire » pour migrants de la porte de la Chapelle à Paris n'est pas un modèle* ». ³

Le collectif Délinquants solidaires qui soutient les principaux inculpé-e-s, demande la suppression du délit de solidarité.⁴ De multiples réseaux de solidarité et d'associations se mobilisent dans toutes les

régions et en Europe (100 000 personnes à Milan, 200 000 personnes à Barcelone...) pour se battre aux côtés des migrant-e-s pour le respect de leurs droits et un accueil inconditionnel. La bataille n'est pas perdue. Comme depuis 50 ans, la Fasti et le réseau des Asti mettent toutes leurs forces pour qu'à la logique des barbelés, de la répression et du racisme triomphe la logique de la liberté de circulation et d'installation, la logique de la solidarité. 🐾

1 – [http://blog.ccfid-terresolidaire.org/bfc/public/DD-25/](http://blog.ccfid-terresolidaire.org/bfc/public/DD-25/Texte_final_tribune_inter-associative_Accueil_et_droits_des_migrants_15_juin_2017.pdf)

Texte_final_tribune_inter-associative_Accueil_et_droits_des_migrants_15_juin_2017.pdf

2 – <http://www.fasti.org/index.php/fasti28?id=182>

3 – <http://www.fasti.org/index.php/reseaux-et-partenaires>

4 – <http://www.delinquantssolidaires.org/>.

À lire CONTRE LES POLITIQUES MEURTRIÈRES : RETROUVER L'HUMANITÉ



Dans le cadre du Festival Sabir* à Syracuse, la coalition B4P, dont la Fasti est membre actif, a présenté le guide **Morts et disparus en mer : guide d'information pour les familles et leurs soutiens – Italie et Méditerranée centrale**, dont le but est d'informer les familles et les soutiens des morts et disparus en mer Méditerranée.

L'anticolonialisme, un combat

Mayotte LE PRÉSIDENT NE NOUS FAIT PAS RIRE!

C'est avec une cynique «plaisanterie» sur les kwassa-kawassa comoriennes que le tout nouveau président de la République, E. Macron a clairement affirmé qu'il se situait dans la continuité des politiques coloniales et racistes menées par l'État français dans les restes de son empire. Le sort réservé à Mayotte, département français d'Outre-Mer depuis 2009 et région européenne ultrapériphérique depuis le janvier 2014, apparaît comme un laboratoire de ces politiques. La Fasti a mené depuis longtemps une campagne pour dénoncer l'arbitraire et la violence d'État qui marquent la vie des habitant-e-s de Mayotte et des Îles sœurs et les effets délétères et mortifères de ces politiques. Ci-dessous le communiqué de la Fasti suite aux déclarations d'E. Macron et des extraits du communiqué de nos camarades de l'Astipa de Guyane

« **L**e kwassa-kwassa pêche peu, il amène du Comorien... » C'est ainsi que le président Macron déshumanise de manière abjecte les milliers de Comorien-e-s fuyant la misère qui sont obligé-e-s d'emprunter les kwassa kwassa pour atteindre Mayotte. Depuis 1995 et l'instauration du « Visa Balladur » qui ferme la possibilité de circuler librement entre les autres îles de l'archipel des Comores et Mayotte, plus de 15 000 personnes ont péri sur ces embarcations de fortune dans ce détroit

extrêmement dangereux et surveillé militairement. Des milliers de victimes de la fermeture des frontières et de la politique raciste et néocoloniale du gouvernement français, à qui on ne laisse aucun autre choix, pour exercer leur droit de circuler librement (article 13 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*) ou simplement leur



droit à un niveau de vie suffisant pour assurer leur santé, leur bien-être et celui de leur famille (article 25), que de tenter une traversée très périlleuse à bord de ces embarcations surchargées. La France est directement responsable de cette situation catastrophique car elle a délibérément instauré une partition d'un pays colonisé en violation du droit international et de

toutes les résolutions de l'ONU qui ont condamné la France pour occupation illégale de l'île de Mayotte. C'est sur cette dramatique situation que le président Macron s'est permis de «plaisanter», exprimant ainsi l'absence totale de considération et l'arrogance de l'État français vis-à-vis des populations sous le joug de la domination coloniale de la France et qui n'ont pas à ses yeux un statut de personnes humaines mais également vis à vis des milliers de migrant-e-s qui meurent chaque jour aux frontières de l'Europe. Cette entrée fracassante du nouveau président de la République sur le terrain de la politique migratoire et des relations avec l'Outremer augure très mal de la suite. La Fasti condamne vivement les propos indécents, insultants et inconsidérés du chef de L'État et exige plus que jamais l'abolition du « Visa Balladur », la fin du régime d'exception et de la logique coloniale à Mayotte, l'égalité des droits pour toutes et tous, la liberté de circulation et d'installation. 🐾

Paris, le 5 juin 2017
Bureau Fédéral de la Fasti

Extraits communiqué Astipa

Le 2 juin au Centre régional de surveillance et de sauvetage atlantique (Cross) du Morbihan, Emmanuel Macron, président de la République française, a exprimé sarcasme et mépris devant les drames humains que vivent quotidiennement des hommes, des femmes et des enfants en tentant de rejoindre leurs familles ou leurs amis, de fuir la violence ou la misère ou bien tout simplement pour jouir des mêmes droits que nous citoyens des pays riches : la libre circulation et la libre installation. Ces droits sont des droits fondamentaux sur lesquels des hommes et des femmes s'étaient accordés, il y a maintenant presque trois cent ans jour pour jour, dans un contexte géopolitique et économique instable, fait de famines, de crises économiques et de guerres. [...]

Vous, M. Macron, trois cent ans plus tard, êtes sensé, en qualité de président de la République être le défenseur de ces droits fondamentaux et de ces valeurs gravées sur le fronton de nos mairies «liberté égalité et fraternité» [...]

Vous plaisantez sur les milliers de cadavres de migrant-e-s qui enlèvent les océans et les transforment en d'horribles cimetières parce que ces hommes et ces femmes ont cru être des êtres humains à part entière, libres et égaux en droit. [...] Oui mais voilà, ils, elles sont venus s'échouer et périr sur les murs imbéciles et

meurtriers de l'Europe forteresse que nous vous avons laissé bâtir en notre nom. Ces palissades sont une honte car destinées au final à protéger vos privilèges et ceux des plus riches et des plus nantis. Ces murs de la honte exacerbent haine et rancœurs et rendent imbéciles ce qu'ils enferment, et brisent les milliers de destins de nos frères et sœurs qui s'y heurtent jour après jour.. Sachez monsieur le président que nul homme, nul femme ne peut vivre dignement enfermé ou méprisé. Pour nous l'étrange étranger c'est vous. [...]

L'Astipa est et sera toujours solidaire de tous les résistants-es de Mayotte, des Comores, de Guyane, de France, du monde qui luttent au quotidien sans relâche contre le racisme et la xénophobie que vous relayez par vos propos et vos attitudes. Vous qui vous auto-proclamez opposant aux idées de l'extrême droite vous les légitimez aujourd'hui par vos paroles. La Guyane s'est soulevée pacifiquement mais déterminée à montrer son attachement aux valeurs de solidarité et de dignité et aujourd'hui nous, militants guyanais pour les droits de l'homme, sommes plus que jamais solidaires avec nos frères et sœurs de l'océan Indien que vous méprisez. Pour nous les droits de l'homme et la solidarité n'ont pas et n'auront jamais de frontières! 🐾

Contact presse: 06 94 20 56 03 astipa973@gmail.com

Visa Balladur

ABROGATION IMMÉDIATE!

Dans le cadre des actions qu'elle mène depuis longtemps pour dénoncer la logique coloniale brutale dont sont victimes les habitants de Mayotte et des autres îles des Comores, la Fasti a lancé avec de nombreux partenaires une campagne pour l'abrogation du visa Balladur.

Comme l'exprimait le communiqué inter-associatif dont la Fasti était signataire de novembre 2015 :

«Le «visa Balladur» tue ! De nombreuses organisations en appellent à la mobilisation citoyenne

Le silence médiatique et politique persiste au large de Mayotte où plus de 10 000 personnes sont mort-e-s depuis 1995, année de l'entrée en vigueur du «visa Balladur».

En effet, le 18 janvier 1995, le gouvernement Balladur décidait d'entraver la circulation des personnes dans l'archipel des Comores en imposant un visa d'entrée à Mayotte aux habitant-e-s des trois autres îles comoriennes (Mohéli, Anjouan, Grande Comore).

Ainsi se concrétisait l'isolement de l'île de Mayotte détachée vingt ans plus tôt de l'État indépendant de l'Union des Comores à la suite d'une décision unilatérale française contestée par les Nations unies.

Depuis, par une véritable militarisation du contrôle des frontières – navires armés, radars, hélicoptères, etc. Mayotte est érigée en forteresse hostile à la plupart des personnes cherchant à la rejoindre : comorien-ne-s mais aussi malgaches ou exilé-e-s originaires des pays de l'Afrique des grands lacs. Un énième naufrage est survenu vendredi 30 octobre dernier dans les eaux comoriennes, faisant au moins huit victimes supplémentaires.

Que ce soit dans l'archipel des Comores ou dans l'espace méditerranéen, la politique menée par la France et l'Union européenne poursuit le même objectif : rendre les frontières toujours plus infranchissables en livrant une véritable guerre aux personnes déclarées indésirables au mépris des droits fondamentaux.

Vingt ans après l'instauration du visa «Balladur», nous avons décidé de réagir.

Une première étape de notre mobilisation collective a été la publication du communiqué du 13 janvier 2015 : «1995-2015 : des milliers de mort-e-s au large de Mayotte. Le «visa Balladur» tue !»

Aujourd'hui, nous appelons à un sursaut citoyen et vous invitons à signer la pétition en ligne : <http://petitionvisaballadur.wesign.it/fr>

Citoyen-ne-s et organisations réuni-e-s, nous interpellons les autorités françaises qui, sans en référer à d'autres pays, peuvent arrêter les drames dans l'océan Indien en supprimant «le visa Balladur» Aujourd'hui plus que jamais cette campagne de mobilisation doit se poursuivre ! 🐘



À voir UN TÉMOIGNAGE BOULEVERSAANT

Clandestines Anjouan-Mayotte, un film de Pascale Poirier sur les femmes comoriennes qui viennent accoucher à Mayotte

www.youtube.com/watch?v=mTBxPQIMoM



Strasbourg

UNE DÉLÉGATION DE LA FASTI ET DU CDISCOM* AU PARLEMENT

Dans la poursuite de ces actions en défense des habitants de Mayotte et des Comores, une délégation de la Fasti et du CDISCOM accompagnée de Jean-Paul Lecoq (maire de Gonfreville-l'Orcher, ancien député communiste du Havre ayant dénoncé à l'Assemblée nationale la départementalisation de Mayotte en 2009 et ancien député de la Gauche unie européenne (GUE)), a été reçue, le 26 avril dernier, au Parlement européen de Strasbourg par Tiny Cox président du groupe de la GUE au Conseil de l'Europe.

Cette rencontre a permis de développer la nécessité pour le Conseil de l'Europe de se positionner sur la question des droits de l'homme et en particulier sur trois points : le visa Balladur qui tue des milliers de migrant-e-s, la logique d'exception, notamment en matière migratoire qui nourrit la machine à expulser et enfin la situation dramatique des mineur-e-s isolé-e-s à Mayotte. Tiny Cox a affirmé son engagement à faire avancer les choses dans le cadre de ce qui est possible au Conseil de l'Europe. Il a évoqué plusieurs pistes : en particulier, informer le Commissaire européen des droits de l'homme qui a beaucoup de poids en parlant de la question de Mayotte et donc de la politique de la France et par la suite aller vers une déclaration écrite avec synthèse des membres du Conseil, résolution qui peut aboutir à une recommandation du Conseil à la France.

Pour conclure cet entretien chaleureux, les membres de la délégation ont proposé de rédiger une base de résolution à discuter afin de faire avancer les choses. Ce qu'il a accepté et promis de nous tenir informés de l'avancement de ces démarches. 🐘

*Collectif de défense de l'intégrité et la souveraineté des Comores

Aux côtés des Asti

Nîmes

PIQUE-NIQUE SOLIDAIRE!

L'action de soutien aux migrants soudanais menacés d'être expulsés en Italie en application de l'absurdité de la convention Dublin continue. [Extrait du communiqué de presse] «*Les collectifs de Lasalle, Saint-Hippolyte-du-Fort, Ganges, et «Refugees welcome 30» de Nîmes, soutenus par la coordination Interco-Migrants Cévennes Méditerranée... invitent à un pique-nique solidaire le mercredi 5 juillet 2017, face au palais de justice, le jour de leur convocation pour les soutenir, une fois de plus, pour manifester notre désapprobation, une fois de plus, pour témoigner que l'humanisme existe en Europe, une fois de plus.*» 🐾

Les Nôtres

HOMMAGE À JACK OZEREE

Le Bureau fédéral s'associe au message suivant et salue, au nom du mouvement des Asti, la mémoire de cet infatigable militant.

Il était un personnage truculent, fantasque, attachant, il participe activement à la vie de l'Asti d'Elbeuf, présent à certains congrès de la Fasti.



Sans-papiers, Ras l'Front, Palestine, Anticapitaliste: il voulait être de tous les combats pour changer le monde. Une santé vacillante ces dernières années le bridait. Un arrêt cardiaque et deux mois de réanimation ont eu raison de son appétit de vivre. Sacré Jack! Adieu camarade, le combat continue. 🐾

Ses camarades d'Elbeuf

Plateau des Glières RÉSISTANCES!

La Fasti et l'Asti de Faverges aux rencontres «Paroles de Résistances» au Plateau des Glières en Haute-Savoie les 20 et 21 mai.

Comme chaque année à cette période, l'association Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui organise pendant deux jours des rencontres, débats, animations autour du thème des résistances d'hier et d'aujourd'hui.

Ces rencontres se font dans un lieu hautement symbolique de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. 117 combattants contre le nazisme y furent fusillés et un monument a été érigé à leur mémoire. Pour cette dixième édition, un des thèmes de débat choisi était: «*les flux migratoires et les solidarités*». La Fasti ayant été sollicitée pour faire partie d'une table ronde avec d'autres participants, une membre du Bureau fédéral de la Fasti a participé à ce débat pour apporter un éclairage sur notre approche de cette question et nos combats.

Devant un public très nombreux et attentif, après une introduction musicale et la lecture d'un poème poignant d'un jeune migrant, chaque participant invité a pu exposer la particularité de son approche: Amnesty International a apporté son éclairage sur la question des migrations dans le monde, le représentant de la Cimade a souligné les obstacles administratifs de toutes sortes auxquels sont confrontés les étrangers pour faire valoir leurs droits, la répression et l'arbitraire des préfectures; quant à la Fasti, nous avons pu dresser un bilan de la situation inhumaine faite aux migrants spécifiquement dans la «*forteresse Europe*», la militarisation des frontières et leur externalisation, faire le lien avec la politique néocoloniale des pays impérialistes et expliciter nos revendications sur la liberté de circulation et d'installation.

À la tribune également d'autres intervenants engagés au quotidien en solidarité avec les migrants ont apporté des témoignages percutants de leurs propres actions. En particulier, Damien Carême, maire de Grande-Synthe, qui s'est battu pour accueillir dans sa commune des centaines de migrants dans des conditions dignes et dont le camp vient d'être détruit



par un incendie, un militant du collectif Citoyen de la Roya (dont quatre sont inculpés pour «*délit de solidarité*» – et qui ont été honteusement condamnés le 23 juin à 800 euros avec sursis). Cette table ronde a été conclue par une lecture bouleversante, faite par Georges Gumpel de l'UJFP (Union des juifs français pour la paix), du «*Manifeste des enfants cachés*» pendant la Seconde Guerre mondiale. S'en est suivi un débat animé et chaleureux sur quelle solidarité poursuivre et élargir. Durant toute la première journée de nombreuses associations solidaires de la région ont pu exposer leurs activités. L'Asti de Faverges avait pour la première fois un stand dans cette grande fête de la solidarité. Ce qui a permis de faire connaître l'association, les publications de la Fasti, et de prendre des contacts au cours des nombreuses discussions qui ont eu lieu autour du stand.

La dernière journée, sur le plateau des Glières, face au monument en mémoire des résistants, se sont succédés de nombreux témoignages de résistances citoyennes en France et en Europe (en Grèce et en Italie notamment) qui se mènent dans tous les domaines face aux attaques tous azimuts des politiques néolibérales: pour défendre l'emploi, le système de protection sociale et de santé, pour combattre la corruption et l'évasion fiscale, le racisme et la xénophobie, pour défendre l'environnement... Tous ces combats dans le continuum ouvert par les résistants d'hier, dont certains ont pu aussi témoigner avec vigueur malgré leur grand âge que la solidarité n'est pas un vain mot et que vivre c'est résister! 🐾

Les Asti LE MOUVEMENT SE MOBILISE POUR FAIRE PROGRESSER LES DROITS DES FEMMES MIGRANTES

CEFED-ASTI EVREUX

Le 16 juin, le Cefed a organisé une conférence-débat intitulée : « *Arrivées en France : Mais quel accueil ?* »

En ouverture, Danielle Grancher rappelle le parcours fait de drames et de violences, des personnes migrantes pour arriver en France. Et ici le parcours de survie continue : obstacles administratifs et policiers, la rue, les violences, les servitudes, les différents esclavages dont sexuels. Ces femmes en gardent de profondes séquelles physiques et psychologiques.



Le court métrage « *Ni une, ni deux* » (réalisé par la Cimade), projeté avant les interventions, pointait les agissements des administrations locales.

Eglantine Mahieu, avocate à Rouen, a développé les principaux textes de protection des femmes étrangères sans papiers et les actions en justice menées à Rouen. Lola Chevallier a présenté les initiatives de la Fasti (commission Femmes) et des Asti et apporté un décryptage sur le combat des femmes pour l'accès à leurs droits.

Cette conférence a permis de dénoncer les conditions d'existence des femmes migrantes ici et de confronter les dispositifs pour lutter contre ces violences, pour assurer protection, hébergement, respect des droits, afin que ces femmes puissent retrouver leur dignité.

De nombreuses questions dans un débat riche et bien apprécié.

FEMMES EN LUTH VALENCE

« Quand les Femmes en Luth ont enfanté les enfants oiseaux ». En ce jour dit de « la

fête des mères » les enfants des Femmes en Luth ont rendus hommage, à travers un concert d'oiseaux, à toutes les mères, ces mères lointaines qui attendent ardemment leurs enfants restés au pays, à ces mamans de « l'impossible retour » qui se sont envolées loin d'ici : Elena, Gaukhar, Inga, Kristina, Mirëlinde, Nisrine, Petimat, Resmije et tant d'autres...

Cette journée a été ouverte par la lecture d'un texte écrit par Odile Schwartz-Favrat (voir encadré) et s'est conclu par une mise en scène du poème de Jacques Prévert « *Je suis allé aux marchés aux oiseaux...* », interprété par les « enfants-oiseaux » en joyeux cris et musique.

ASTI COLMAR

La dernière réunion thématique du groupe de femmes de l'Asti Colmar a eu lieu fin juin. Elle a été l'occasion pour la quinzaine de femmes qui y participent régulièrement de faire un bilan de l'année écoulée et de discuter sur l'organisation des vacances des grands enfants : sorties, dispositifs mis en place pour l'été.

Le groupe femmes, espace de dialogue et de convivialité, fonctionne comme groupe d'entraide qui permet de favoriser la solidarité entre les femmes. L'activité reprendra en septembre à raison d'une réunion thématique par mois. 🐦

*Même s'ils planent au-delà des siècles
et des océans*

*Même si demain nous nous envolerons
vers des contrées lointaines*

*Tels ces oiseaux messagers dont le voyage
a commencé*

Il y a des millions d'années

*Nos messages s'envoleront toujours vers
vous, nos mères*

Et les mamans du monde entier

À celles qui ont pu semer l'amour

Et à celles qui n'ont pas pu

Égales en dignité toujours.

*Nous enfantons à notre tour des rêves
d'amour...*

Valence ENFANTS À LA RUE ! TOUT RESTE À FAIRE !

Appel à la création d'un collectif de soutien par les Asti de Valence et de Roman [Extrait du communiqué] :

« Une jeune femme enceinte qui couchait dans la rue depuis plus d'un mois a été prise de douleurs. Admise aux urgences de l'hôpital de Valence les médecins ont constaté la mort du bébé in-utéro. La mort remonterait à plusieurs jours. Cette jeune femme fait partie d'un groupe de migrants d'origine albanaise qui ont déposé une demande d'asile. Selon la convention de Genève ces personnes devraient bénéficier d'une mise à l'abri immédiate. Mais à cause de retards administratifs cette disposition n'entre en vigueur que plusieurs semaines après le dépôt de la demande. En attendant ces migrants, à Valence comme ailleurs, errent dans les rues à la recherche d'un abri [...] Nous appelons toutes les associations, les partis et syndicats ainsi que tous les citoyen-ne-s indigné-e-s par cette situation à interpellier les autorités préfectorales, départementales et municipales afin de trouver une véritable solution à ce problème. Nous sommes convaincus que, sur l'agglomération de Valence-Romans, un local aménagé peut être ouvert rapidement pour la mise à l'abri nocturne des enfants sans toit et de leur famille. » 🐦

*Nous sommes né-e-s par vous et pour
vous les mamans...*

*Pour, dans la nuit sans étoiles de nos
nostalgies, dissiper les ombres lourdes*

*Pour siffler très fort la lumière et l'espoir
Pour dissiper les peines, apaiser les chagrins.*

*Même au-delà du ciel, même au-delà
des soleils,*

*Nos pensées iront toujours vers vous,
Nos mères,*

*Mères de l'humanité en marche toujours
Contre les vents mauvais,*

Contre tous les obscurantismes,

Pour la VIE.

OSF (Odile Sans Frontières)

Aux côtés des Asti

Orléans

CONSTITUTION D'UN COLLECTIF JEUNES ISOLÉS ÉTRANGERS

Près de 250 jeunes mineurs isolés étrangers sont actuellement « accueillis » par l'ASE dans le Loiret, dont plus de la moitié ne savent pas encore s'ils vont rester ou bien être orientés sur un autre département après une attente qui peut prendre 6 mois ! Logés dans des hôtels insalubres, sans protection ni suivi éducatif ces jeunes vivent dans une grande précarité et dans la crainte d'être expulsés ! Face à cette situation dramatique un « collectif Jeunes Isolés Étrangers » (COJE) s'est constitué regroupant de nombreuses associations dont l'Asti et se mobilise pour développer la solidarité vis à vis de ces jeunes migrants et multiplie les actions :

Mercredi 03 mai, pour protester contre le nombre de mineurs non scolarisés, les jeunes ont improvisé, devant la DSDEN, un cours de français, avec tables, chaises, cahiers et stylos. Ils ont lu des extraits du livre de Rozenn Le Berre *De rêves et de papiers*.

Samedi 6 mai, parrainages citoyens pour 30 mineurs non pris en charge ou majeurs isolés ou en familles, tous menacés de renvoi dans leur pays d'origine !

Des citoyennes et des citoyens du Loiret ont témoigné haut et fort leur solidarité pour ces jeunes isolés étrangers et autres lycéens sans papiers et sont devenus leurs marraines et parrains.

Le 29 juin, après avoir interpellé le Conseil départemental, une délégation est enfin reçue à la préfecture et un rassemblement en soutien puis un pique-nique s'est tenu devant la préfecture.

Par ailleurs un document « *Conseils pour l'été* » a été rédigé et a été remis aux jeunes. 🐾

Devant l'incurie et le manque de volonté politique des services départementaux de l'Aide à l'enfance» (ASE) dans de nombreux départements, des collectifs de solidarité, auxquels participent de nombreuses Asti, luttent quotidiennement pour que ces jeunes mineurs isolés (MIE) soient pris en charge dignement et que leurs droits à la protection et à l'éducation soient respectés conformément à la «Convention internationale des droits de l'enfant»

Rouen UNE MANIFESTATION EN SOUTIEN AUX MIE BRUTALEMENT ÉVACUÉE PAR LA POLICE



Le 29 juin se tenait, devant le palais de justice, une manifestation de soutien aux MIE appelée par Médecins du monde, RESF et de nombreuses associations dont l'ASHETI (Asti du Havre). Plusieurs jeunes migrants étaient présents avec des panneaux pour raconter ce qu'ils souhaitaient de leur parcours....250 A 300 personnes étaient là pour les soutenir. Le contact a été pris rapidement avec le Conseil départemental pour expliquer la situation et les prévenir qu'« on ne bougerait pas avant la mise à l'abri de tous les jeunes présents ». Après de nombreuses tergiversations et un déplacement de la manifestation devant l'ASE, une délégation a pu enfin être reçue à 16h par la responsable au Conseil départemental de l'enfance et de la famille . Fraîchement accueillie, la délégation

s'est vue signifié un refus sur toute la ligne sur le thème ; «on ne va pas céder chaque fois que vous faites un coup de force ; si on prend vos mineurs, on jette les justes majeurs qu'on a encore. ».

La manifestation est donc restée sur place jusqu'à 19h30 et a été finalement évacuée brutalement par la police. Ceux qui étaient encore là (dont la délégation) se sont ensuite rendus à la mairie où se déroulait une vente aux enchères au profit des réfugiés. Après négociation avec le maire, il a accepté de trouver des chambres d'hôtel pour trois nuits pour les 9 jeunes sans hébergement encore présents. Devant cette fin de non recevoir des services départementaux, il est clair que la mobilisation, comme celle-ci, est importante pour que la situation soit mieux connue du plus grand nombre et aussi pour montrer que les jeunes ne sont pas seuls. Le combat doit continuer au jour le jour ! 🐾

Tribunal d'opinion MINEUR-E-S ISOLÉ-E-S / NON ACCOMPAGNÉ-E-S. UNE INITIATIVE POUR METTRE L'ÉTAT EN ACCUSATION

Sur invitation de la Fasti et de RESF une réunion s'est tenue le 21 juin dernier dans nos locaux à la Fasti. Ont répondu présents : Syndicat de la Magistrature, SNPES-PJJ/FSU, LDH, LDH20, LDH18, Sud-éducation, RESF, RESF94, La Voix de l'Enfant, DEI-France/Infomie, CPMJIE, MRAP, FSU, Gisti, FIDL, SNUTER/FSU. Excusée : La Cimade. La situation des MIE et Jeunes Majeurs Isolés se dégrade de jours en jours, devient de plus en plus précaire, dramatique, alarmante. Il existe sur le territoire national une très grande disparité dans la procédure d'accueil et de prise en charge des jeunes. Dans beaucoup de villes, la mise à l'abri pendant l'évaluation des jeunes est inexistante. Beaucoup de mineurs sont donc à la rue, d'autres vivent dans des squats surpeuplés, d'autres sous des tentes, ou dans des campements de migrants, d'autres encore sont placés à l'hôtel, livrés à eux-mêmes, sans suivi éducatif. Et partout la scolarisation des jeunes est de plus en plus problématique.

Les associations et collectifs tentent tant bien que mal, et dans l'urgence, d'accompagner ces jeunes, de se mobiliser, mais elles sont de plus en plus démunies... et se voient la plupart du temps opposer des fins de non-recevoir de la part des collectivités locales, des conseils départementaux...

Face à cette situation dramatique, les associations présentes pointent la nécessité de fédérer les nombreuses initiatives aujourd'hui trop dispersées : unis nous sommes plus forts ; il faut une démarche qui passe par les réseaux locaux, qui associe la voix des jeunes, celle des collectifs et des experts qui les accompagnent.

À partir d'initiatives locales, de mobilisations simultanées ou échelonnées, identiques ou différentes, il faut créer une dynamique de luttes pour aboutir à un événement collectif national sous la forme d'un tribunal d'opinion ou autre

dont l'objectif est d'assigner en justice l'État et les Conseils départementaux, principalement, de dénoncer les violations du droit national et international et la discrimination envers les MIE/MNA et jeunes majeurs. Cette action conçue non comme un aboutissement, mais comme un temps fort, un événement national, à partir de la dynamique créée favorisera les liens entre les différents acteurs du mouvement de solidarité, permettra de continuer la lutte et de porter collectivement nos revendications au niveau national pour l'égalité des droits pour tous et toutes.

Des formes d'actions locales ont été évoquées durant cette réunion : cahiers de doléances, états généraux, caravane, marche, participation de jeunes au concours de plaidoiries sur les droits de l'homme (Mémorial de Caen - janvier 2018), commission d'enquête, tribunal d'opinion locale, dépôts effectifs de plaintes de jeunes concernés contre l'ASE, les Conseils départementaux... soutenus publiquement par des personnalités.

À la fin de cette réunion, il a été décidé de mettre en place un comité de pilotage ouvert, réunissant des volontaires, dont bien sûr la Fasti, avec pour mandat : explorer avec les réseaux sur les villes les possibilités et options (forme tribunal, auditions publiques, commission d'enquête, caravane?...); faire avancer le processus « pratique » pour préciser les conditions de faisabilité d'un tribunal d'opinion (partenariats médias, lieux, moyens technologiques, coûts...). La première réunion de ce comité a été fixée au 4 juillet.

La date retenue pour le lancement officiel de l'événement est le 20 novembre 2017, le jour de la journée internationale des droits de l'enfant. 🐾

Appel aux Asti qui accompagnent les MIE et jeunes majeurs isolés pour participer à cette initiative. Seule et/ou au sein des collectifs dont elles font parties.

Pour plus d'infos contacter Prudence Riff : prudenceriff76@gmail.com / 06 61 50 49 42

Nîmes EN DÉFENSE DES MINEUR-E-S ISOLÉ-E-S

L'APTI (Asti) et le réseau d'éducation sans frontières (RESF) se mobilisent en défense des mineurs isolés. Plusieurs initiatives ont été prises :

- interpellation et rencontres avec les responsables de l'ASE pour faire le point sur la situation de ces jeunes, leur nombre, les endroits où ils habitent ;
- création le 8 mars dernier de l'association « L'opération de parrainage Ados Sans Frontières » (un Juge des enfants sollicité a donné son accord pour que l'ASE accorde la responsabilité de prise en charge d'un enfant mineur dans le cadre d'un parrainage).

Malgré les difficultés à surmonter pour un tel projet, une vingtaine de ces jeunes ont trouvé, parrains et marraines dans l'association, d'autres vont bientôt profiter eux aussi de cette protection. Concrètement une attention particulière sera portée à ce que le parrainage consiste à favoriser l'intégration en créant du lien social, mais permette aussi une protection collective et une mobilisation solidaire.

Le 29 juin, une rencontre a eu lieu autour d'un repas « type auberge espagnole » avec tous ces jeunes mineurs filleuls ou pas, parrains marraines ou pas, une façon de sceller sur la ville de Nîmes cette expérience de solidarité. 🐾

Dijon CONFÉRENCE DE PRESSE LE 22 JUIN

Face à la situation dramatique que vivent les jeunes étrangers mineurs isolés, de nombreuses associations ont tenu une conférence de presse le 22 juin pour dénoncer :

- la situation des lycéens menacés d'expulsion et le chantage qui a été fait concernant le départ de leurs familles ;
- la décision de la préfecture de ne plus assurer la mise à l'abri d'enfants en cas d'expulsion de familles de leurs logements ;
- les initiatives à venir. 🐾

Les commissions de la Fasti

Commission NORD/SUDS

Vendredi 19 mai la commission Nord/Suds de la Fasti a organisé le troisième volet d'un cycle « Regards croisés » sur la liberté d'installation et de circulation. Gus Massiah est venu argumenter sur le fait que cela faisait partie d'une nouvelle génération de droits à conquérir et que cela suppose de mener une lutte pour gagner l'opinion dans un contexte difficile. Mais les droits gagnés par les générations précédentes montrent que la bataille n'est pas perdue d'avance et Gus Massiah a avancé des pistes qui se retrouveront dans une brochure qui sera produite par la commission.

Le samedi 20 mai la commission a pu bénéficier d'un long échange avec un camarade de l'Astipa de Guyane sur le bilan de l'incroyable mouvement qui a mobilisé l'île. Occasion aussi, à partir de cet exemple vivant, de discuter de l'articulation entre questions migratoires et questions sociales, articulation parfois difficile mais que la dynamique du mouvement et l'intervention d'associations comme l'Astipa ont permis de faire avancer. Cela a permis aussi de réfléchir sur la question de l'anticolonialisme et de la revendication indépendantiste lorsque celle-ci n'est pas forcément partagée par la majorité de la population. Occasion pour la commission de rappeler ses deux principes de base, l'anticolonialisme – et donc la lutte contre toutes les logiques coloniales – et la revendication d'autodétermination des peuples. Cette discussion a aussi débouché sur une proposition de production d'une brochure *Kwado* sur la Guyane. Le reste de la rencontre a permis de faire état des mobilisations dans les Asti et de la Fasti sur des sujets comme Mayotte avec un projet de résolution porté au Conseil de l'Europe contre les logiques d'exception en matière migratoire et l'abrogation du « visa Balladur ». Occasion de rappeler, alors que l'horrible blague de Macron a mis cette situation au devant de l'actualité, que le travail dans la durée de cette commission de la Fasti est nécessaire. Un groupe de travail s'est mis en place pour rédiger une motion pour le prochain congrès de la Fasti. 🐾

Commission FEMMES

La commission qui s'est tenue le 20 mai a réuni plusieurs membres de la commission Femmes qui ont échangé sur l'actualité des droits des femmes et sur les actions et mobilisations du Mouvement des Asti en direction des femmes. Plusieurs Asti mènent des actions autour de l'insertion professionnelle, la santé, les discriminations, la mémoire des luttes des femmes.

Un temps de discussion important a été consacré aux discriminations croisées. Les participantes sont nombreuses à avoir recensées des situations de discrimination à l'encontre des femmes issues des migrations et une réflexion a été menée pour chercher de solutions individuelles et collectives. Plusieurs ressources (outils, site web) ont été identifiées pour permettre à chacune d'approfondir cette réflexion (le collectif Front de mères, le livret *Discriminations Classe/genre « race »* réalisé par Fatima Ouassak, la dernière brochure de la Fasti et le document réalisé par l'Amatrami de Verdun).

Par ailleurs, suite à une demande d'une participante, un temps d'échange a eu lieu sur les nouvelles figures des migrations féminines. Une fiche d'info à destination du mouvement sera réalisée par la commission sur ce thème.

La journée s'est conclue sur la présentation et discussion des nouveaux outils réalisés par la commission :

– *La lettre n°4 de la commission Femmes* : vous y trouverez un article présentant quelques pistes et techniques utiles pour mieux répartir la parole de manière égalitaire entre femmes et hommes, un compte-rendu de la rencontre organisée par ADFEM sur l'accueil et l'accompagnement des femmes étrangères victimes de violences, des infos sur les travaux de la commission et actions menées par les Asti en direction des femmes, des articles sur la situation des femmes réfugiées et pour finir des expositions et conseils de lectures.

– *La lettre n°5* est en cours de préparation alors n'hésitez pas à nous faire connaître vos initiatives, projets à venir ou en cours afin de les partager avec le mouvement

des Asti. Nous vous invitons également à partager des références de livres, articles ou films.

– *Un livret recensant des outils mobilisables* lors d'une rencontre, débat ou animation de sensibilisation sur les thèmes suivants : les violences faites aux femmes migrantes, les discriminations croisées et l'intersectionnalité, les spécificités des parcours migratoires des femmes, les conditions de travail et les luttes et mobilisations est disponible auprès de la Fasti. Ce document a été réalisé par les participantes de la commission Femmes. Il recense des films, expositions et brochures. N'hésitez pas à nous faire part d'autres outils afin de le compléter.

– Si vous envisagez d'organiser une rencontre et que vous êtes à la recherche d'intervenant-e-s, de supports, n'hésitez pas à vous rapprocher du siège de la Fasti. 🐾

Pour plus d'information vous pouvez contacter Lola Chevallier : l.chevallier@fasti.org / 01 58 53 58 44

Prochains rendez-vous

À NOTER. Les prochaines réunions des commissions Femmes, Nord/Suds et Séjour-Europe auront lieu le week-end du **23 ET 24 SEPTEMBRE 2017**. N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent auprès des coordinatrices concernées.

Faroudja nous quitte...

« Me voilà arrivée à la fin de l'aventure Fasti, je pars à la rentrée vers d'autres horizons. Je tenais à vous remercier toutes et tous pour ces années de collaboration qui m'ont enrichie professionnellement et humainement. Je vous souhaite bonne continuation dans nos luttes et espère vous revoir. À bientôt. Solidairement. »

Faroudja

Commission SÉJOUR EUROPE

Les 20 et 21 mai, un projet de motion en vue du Congrès de la Fasti en octobre 2017 a été discuté. Après un bilan des dysfonctionnements constatés lors des permanences (régularisation au cas par cas, catégorisation accrue des étranger-e-s, refus de visas, taxes exorbitantes, impact de l'état d'urgence, systématisation de l'enfermement, etc.), la commission souhaite réaffirmer les principales revendications de la Fasti dont la régularisation de tou-te-s les sans-papiers. Une première trame sera soumise lors de la prochaine commission. Les travaux juridiques se sont ensuite poursuivis sur l'actualité européenne (assignation à résidence et enfermement

Formation linguistique

Pour rappel, des exemplaires imprimés de la brochure **DHISKUSI**, réalisée par le pôle Formation linguistique, sont disponibles au siège de la Fasti. Véritable photographie des activités linguistiques réalisées dans le mouvement des

Asti, la brochure **DHISKUSI** revient en 2016 sur le parcours des bénévoles engagés au sein du réseau. Les Asti intéressées sont invitées à prendre contact au 0158535853 ou coordination@fasti.org



systématisé des personnes placées en procédure Dublin, et impact de la volonté de la Commission européenne d'une application renforcée de la « Directive retour »). Il a été souligné la nécessité d'une vigilance accrue dans les permanences juridiques ou lors de l'accompagnement des personnes étrangères, sur le laissez-passer européen, nouvelle arme des États pour faciliter les expulsions. Un chantier à poursuivre.

Un point a été fait sur la participation de la Fasti aux activités du collectif B4P à Rabat et de Migreurop où elle a été reconduite dans ses mandats (CA et Bureau). Patrick Pierre (Asti Cefed Evreux) y prendra progressivement la relève de Francis Lecomte (AHSETI du Havre) pour représenter la Fasti.

Différentes mobilisations ont été annoncées : les Assises de la migration à Bruxelles les 15, 16 et 17 juin, pour préparer une mobilisation générale en décembre, le colloque de l'Observatoire de l'Enfermement des Étrangers (OEE) du 25 novembre sur « les nouvelles formes de contrôle des étrangers, de l'accueil à l'enfermement ». Plusieurs documents ont été distribués : la mise à jour de la brochure vrai/faux du collectif Frontexit¹ et le guide de l'ODSE sur les étranger-e-s malades vivant en France².

Des exemplaires édités sont à la disposition des ASTI sur demande. 🐾

1 – <http://www.migreurop.org/article2615.html?lang=fr>

2 – http://www.odse.eu.org/IMG/pdf/VF2_

Brochure_ODSE_mars_2017.pdf

Commission JEUNESSE

Paris, les 13 et 14 mai une rencontre nationale de la Commission jeunesse de la Fasti a regroupé des jeunes des Asti de Nantes, Valence, Colombes et Le Havre avec leurs accompagnateurs-trices. Programme et échanges furent intenses. Un thème principal : l'importance de la lutte pour les droits et de l'implication des jeunes dans celle-ci. L'exposition « *Nous et les autres : des préjugés au racisme* » a suscité de nombreux débats, certains mettant ainsi « des mots sur ce qu'on vit ». Même les photos devant la Tour Eiffel ont entraîné des discussions animées pour savoir si « on pouvait se permettre de montrer des moments de joie alors qu'on doit être en lutte » !

En début d'après-midi ce fut un cheminement dans l'histoire et l'expérience des luttes des générations précédentes : la lutte des sans-papiers de l'été 1996, du quartier de La Chapelle, aux entrepôts de la halle Pajol, à l'église Saint-Bernard, en faisant le lien avec les campements de réfugié-e-s dans le même quartier en été 2015. Cela a nourri une rencontre avec deux « anciens », Anzoumane Sissoko, de la Coordination des sans-papiers 75 et Mamadou M'Bodje, ancien de la Fasti et des luttes des foyers. Respect face aux anciens mais aussi un peu de désarroi : « même si vous n'avez pas réussi à tout changer, votre exemple nous inspire et on a des choses à apprendre, d'abord la dignité ! »

Le documentaire « *Entre illusions et réalité* » réalisé l'an dernier avec d'autres jeunes a initié de fortes réactions sur la nécessité de témoigner encore mais aussi d'exprimer les attentes, la réalité de la discrimination et la nécessité de s'organiser pour se battre. Lors de la dernière session du dimanche matin basée sur les expériences faites dans les différentes villes s'est exprimée la volonté de se coordonner davantage, de généraliser l'expérience de Nantes autour du Manifeste lancé par les jeunes et de participer à une initiative nationale autour d'un Tribunal d'opinion sur les violations des droits des jeunes non accompagné-e-s. 🐾

Temps commun commissions

Le samedi 20 mai un temps commun a eu lieu entre les 3 commissions et a permis d'échanger sur les points suivants :

🐾 **POINT GROUPE DE TRAVAIL** : les inscriptions ont été réalisées, les travaux ont démarré pour 1 groupe (les 50 ans), et pour les autres des dates sont en cours. Mais globalement il n'y a pas suffisamment d'inscrit-e-s, les Asti peuvent encore y participer.

🐾 **CONGRÈS ET 50 ANS** : plusieurs Asti ont renvoyé leurs archives, il est encore possible de les adresser jusqu'à 15 juin ; les Asti demandent que les mots d'ordre soient rappelés durant cet événement anniversaire.

🐾 **PROJET LIVRE BLANC** : un livre blanc sera réalisé (durant les trois prochaines années) à l'image de celui publié en 1999. Il permettra de faire un état de la situation des années 2000 à nos jours, et pourra intégrer les revendications de la Fasti, ainsi que toutes les difficultés recensées ces dernières années dans le cadre des commissions.



À l'occasion de cette date anniversaire, nous allons reparcourir à chaque numéro les différentes étapes de l'histoire de la Fasti en liaison avec les politiques de l'immigration dans l'évolution de la société française.

LES ANNÉES 1980 : LA RÉAFFIRMATION DES VALEURS FONDAMENTALES DE LA FASTI

Dès le congrès de Bordeaux en 1981, la Fasti décline ses valeurs : égalité des droits, liberté de circulation, régularisation des sans-papiers, lutte contre le racisme et les discriminations et autonomie du mouvement. La Fasti affirme la nécessité de l'organisation des jeunes et des femmes et se donne aussi comme objectif la construction d'une société multiculturelle.

La Fasti irrigue le mouvement de sa réflexion, de son action et impulse et soutient l'engagement de ses militant-e-s. C'est ainsi qu'elle est l'un des acteurs de la « Marche pour l'égalité » qui en 1983 mène un combat acharné pour le titre unique de séjour (la carte de résident), voté par l'Assemblée nationale en juillet 1984. En 1984, c'est dans la marche « Convergence » que le mouvement des Asti déploie son énergie et voit la création de nouvelles Asti.

Au congrès de Nantes en 1987, à l'occasion de ses 20 ans, la Fasti inscrit le mouvement dans l'ensemble de la société française. Elle pose la place des « communautés issues de l'immigration » dans l'ensemble des populations françaises les plus démunies. Pour favoriser la convergence des luttes des sans droits, des personnes victimes de toutes les formes d'exploitation et d'exclusion, qu'ils/elles soient français-e-s ou étranger-e-s, la Fasti propose une démarche

Les 50 ans de la Fasti se préparent activement

Le congrès approche à grand pas et le groupe poursuit son travail pour préparer l'anniversaire des 50 ans du mouvement des Asti.

Le groupe de travail souhaite se saisir de cet événement pour montrer :

- les valeurs communes, les luttes et l'histoire qui lient le mouvement des Asti ;
 - la Fasti comme l'outil que le mouvement des Asti s'est donné pour avoir une parole cohérente et partagée, basée sur des valeurs communes et avoir une visibilité au niveau national ;
- Nous remercions les Asti qui ont déjà contribué. La lecture des nombreux documents envoyés montre l'ancrage territorial fort des Asti, un engagement et un foisonnement d'initiatives pour résister aux différentes attaques des gouvernements successifs, notamment par le durcissement des lois.

La caractéristique commune du mouvement des Asti est qu'il s'est toujours efforcé d'impliquer les premier-ère-s concerné-e-s dans les luttes et d'inscrire ces luttes dans une vision globale de la société. Le mouvement des Asti a initié et porté les luttes ou bien il s'est engagé dans une démarche interassociative. Par ailleurs, il est ressorti des travaux du groupe de travail un projet d'exposition thématique dont l'architecture détaillée vous sera envoyée très prochainement. Nous invitons celles et ceux qui souhaiteraient contribuer à alimenter les textes de l'exposition à se rapprocher du groupe de travail. Ces panneaux seraient illustrés par des exemples de luttes (locales ou nationales) et accompagnées de photos, tracts, affiches... Aussi nous avons besoin des contributions de chaque Asti et invitons celles qui ne l'ont pas encore fait à nous envoyer leur fiche Asti.

qui repose sur l'exigence d'une « nouvelle citoyenneté » afin que chacun-e puisse être acteur/actrice de la transformation sociale et d'une société interculturelle. Pour cela le mouvement des ASTI revendique le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections. Tout en restreignant les lois pour les droits des étrangers et les demandeurs d'asile, les responsables politiques amènent des discours servant de base idéologique pour justifier cette régression auprès de l'opinion publique. C'est le cas du premier Ministre Michel Rocard en 1989 sur le « détournement » du droit d'asile ou la déclaration de Bernard Kouchner en 1990, secrétaire d'État à l'action humanitaire, estimant que la France « doit accueillir tous les vrais réfugiés » politiques.

Face à ces attaques contre le droit d'asile, les demandeurs d'asile déboutés réagissent par une grève de la faim, nouvelle forme de lutte, que les demandeurs d'asile et les sans-papiers sont obligés d'emprunter face à la surdité des gouvernements qui se succèdent.

Le mouvement des Asti est un acteur incontournable de la solidarité de ces luttes.

LA CONSÉCRATION DE LA LIBRE CIRCULATION COMME MOT D'ORDRE DE LA FASTI

Lors du Congrès de Apt en 1991, la Fasti va approfondir la notion de « nouvelle citoyenneté » et prend position sur le droit d'asile en soutien des grèves de la faim.

En 1993 à Saint-Denis, elle se prononce contre les projets anti-immigrés du gouvernement (loi Pasqua, code de la nationalité, droit d'asile...). À cette occasion deux commissions nationales sont redynamisées : la commission « Jeunes » et la commission « Femmes ».

La situation des étranger-e-s et des immigré-e-s ne cesse de se dégrader. Toute une palette de mesures vise alors à durcir les conditions des étranger-e-s vivant en France : contrôles d'identité accrus, délivrances de visas restrictives, contrôle du regroupement familial, pouvoir de la police renforcé aux frontières, remise en cause du droit d'asile, double peine, discriminations, violences policières....

Les années 1990 sont aussi celles des « premiers pas » d'une politique d'euro-péanisation des politiques sur l'entrée et le séjour des étrangers et du droit d'asile avec notamment la signature d'un accord complétant les accords de Schengen : transfert des contrôles aux frontières extérieures, élaboration d'une politique commune en matière de visas et de droit d'asile, renforcement de la coopération policière, douanière et judiciaire.

La Fasti répond par des actions de dénonciation et d'analyse, notamment avec la préparation d'un livre blanc « Droits de l'Homme, la Fasti accuse... » ainsi que l'organisation d'un colloque national entre les jeunes, la police et la justice.

Un autre colloque à Lille « Europe Barbelée » dénonce la multiplication des lieux d'enfermement en France et en Europe.

L'analyse sur les relations Nord/Sud, le creusement des inégalités entre français-e-s et étranger-e-s, la construction d'une Europe barbelée amène la Fasti à l'occasion de son 16^e congrès à Valence, à se positionner clairement pour la liberté de circulation et d'installation.

Ce positionnement est réaffirmé pour les 30 ans de la Fasti lors du congrès de Chatenay Malabry, en 1999. 🐾